

Une enveloppe de 86.000 € va être investie sur les communes de Lamothe-Capdeville et Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne) dans la cadre du plan Midi-Pyrénées Energies. A Lamothe-Capdeville, la [REGION MIDI-PYRENEES](#) / **T** : 05.61.33.50.50 va financer un projet de 26.000 € pour l'installation d'une chaudière aux granulés de bois (puissance 15 KW), dans le cadre de la réhabilitation de bâtiments municipaux. À Nègrepelisse, le projet de transformation du manoir en demeure d'hôtes comprendra l'installation d'une chaudière mixte granulés/bois. La région contribuera à hauteur de 60.000 €. Au total, la région Midi-Pyrénées dans le cadre du plan "Plan Midi-Pyrénées Energies 2011-2020", a prévu d'investir 300 M€ directement en faveur du développement durable, représentant 2 Milliards d'euros et le maintien ou la création d'au moins 2.500 emplois/an.